

l'ambassadrice de Dieu. Ce sont les prophéties qui ont annoncé l'Eglise, les miracles qui l'ont fondée, propagée et conservée, et aussi son unité, sa catholicité, son apostolicité, sa sainteté. Ces marques sont appelées par les théologiens *raisons de croire* ou *motifs de crédibilité*. Pour les découvrir, il n'est pas besoin d'études ni de génie ; il suffit d'avoir du bon sens et de la bonne volonté. Il n'y a pas d'homme, si simple que vous le supposiez, qui ne puisse raisonner sa foi de la manière suivante : " Je crois, parce que Dieu a parlé. Je sais que Dieu a parlé, parce que l'Eglise me le dit. Je crois à l'Eglise quand elle me le dit parce que des signes aussi divins que frappants me montrent en elle le représentant de Dieu. "

(A suivre)

Les triomphes de la voix épiscopale

La campagne dirigée par Montalembert, en faveur de la liberté d'enseignement, a abouti à la loi de 1850, parce que l'épiscopat appuya énergiquement ce mouvement.

Le projet de loi Villemain sur l'instruction secondaire fut retiré en toute hâte, du moment que l'on vit l'épiscopat presque tout entier se lever pour protester.

Quand le cardinal de Bonald fut déféré au Conseil d'Etat, pour avoir condamné le Manuel de Dupin, plus de 60 évêques protestèrent, et de 1845 à 1848, il ne fut plus question d'appel comme d'abus.

Quand Louis-Philippe tomba, et qu'il fallut élire la Constituante de 1848, l'épiscopat parla, le clergé le seconda, et presque nulle part les candidats anticléricaux ne furent élus.

Lorsque Napoléon III, complice du Piémont, travaillait à ruiner le pouvoir temporel, la voix de l'épiscopat se fit entendre avec tant de force et d'ensemble, qu'elle força Napoléon III à arrêter le Piémont en route pour Rome.

Un emprunt imaginaire

Un journal, distrait pour le moins, s'est félicité dernièrement d'avoir été reproduit par la *Semaine religieuse de Québec*.